

Le stage en entreprise en classe de Seconde

Les questions les plus souvent posées

1) Est- ce que je dois refaire un stage si j'ai déjà fait un stage l'an dernier ?

OUI ! Car vous êtes élève en Seconde au FG. Et le stage fait partie du programme scolaire en Seconde au FG. Tous les élèves de Seconde font le stage.

2) Est- ce que je dois refaire un stage si je redouble la classe de Seconde au FG ?

OUI ! Car vous êtes élève en Seconde au FG. Et le stage fait partie du programme scolaire en Seconde au FG. Tous les élèves de Seconde font le stage.

3) Est- ce que je peux faire le stage en dehors de Berlin ?

NON, vous ne pouvez pas faire votre stage en dehors du Land de Berlin pour des questions d'assurance.

4) Est-ce que les stagiaires peuvent participer pendant leur stage à des excursions, des voyages d'affaires en dehors de Berlin ?

NON. Ce n'est pas permis pour des raisons d'assurance.

5) Est-ce que je peux faire le stage dans deux endroits différents ?

NON, ce n'est pas possible. Les textes de loi scolaires ne le permettent pas.

6) Est-ce qu'il s'agit d'un stage rémunéré ?

NON. D'abord les textes scolaires ne le permettent pas. Deuxièmement, ce stage remplace les cours. Vous faites le stage pour apprendre. Vous gagnez le plus si vous trouvez une entreprise qui vous encadre bien. N'oubliez pas que vous n'avez pas de formation.

7) Qu'est-ce qui change pour moi si je n'ai que 13 ans lors du stage ?

Rien. Les textes scolaires pour le stage donnent le cadre pour un stage scolaire pour les classes de 5^e / .KI. jusqu'à la Seconde.

8) Quand est-ce qu'il faut commencer la recherche du stage ?

Dès qu'on vous informe sur le stage, vous devriez commencer la recherche parce que

- x Certaines entreprises n'accueillent qu'un nombre limité de stagiaire(s) par an. La plupart des écoles berlinoises organise le stage en hiver entre janvier et mars. Si vous postulez au mois de janvier pour un stage en juin, certaines entreprises n'en prennent plus de stagiaires.
- x Les grandes entreprises mettent plus de temps à accorder le stage et remplir la convention car cela doit passer par plusieurs domaines de travail.
- x Parfois, les entreprises demandent des documents supplémentaires (le carton rouge dans la restauration, un certificat de bonne conduite ou autre)
- x Pensez au fait que parfois les entreprises sont en congé ou la personne responsable en arrêt de maladie.
- x Plus l'année scolaire avance, moins de temps vous aurez pour préparer un CV ou intensifier la recherche. Ce serait dommage si vous ne pouviez pas faire votre stage idéal à cause d'un manque de temps.

9) Qu'est-ce que la recherche implique ?

Une bonne recherche implique :

- x **Parlez** à votre famille, à vos amis du stage.
- x Téléchargez et imprimez le guide du stage (qui se trouve sur le site du lycée).
- x Réfléchissez sur vous-même : Qu'est-ce que j'aime bien faire ? Qu'est-ce que je n'aime pas faire ? Qu'est-ce qui m'intéresse ? Qu'est-ce qui ne m'intéresse pas ?
- x Echangez-vous avec vos camarades de classe.
- x Préparez votre lettre de motivation et votre CV.
- x Recherchez des entreprises – pas seulement sur internet, mais en discutant avec le plus de personnes possibles et en gardant l'esprit et les yeux ouverts. x Lancez vos candidatures.

10) Est-ce que je peux faire le stage chez un membre de la famille ?

A priori **oui, mais** il faut garder en tête que l'essentiel du stage c'est de découvrir un domaine de travail qui vous intéresse et où vous êtes bien encadré et où vous apprenez quelque chose.

11) Est-ce que l'école a des attentes spécifiques envers l'entreprise ?

OUI : l'entreprise doit **signer la convention de stage**. L'entreprise doit respecter les lois de travail pour la protection de jeunesse (Jugendarbeitsschutzgesetz).

Nous souhaitons que l'entreprise encadre bien les élèves, explique le fonctionnement de l'entreprise et donne des activités variées aux élèves. Attention, le lycée n'accepte pas les stages en Home-Office. En fonction de votre choix de l'entreprise, il est parfois difficile d'effectuer des tâches variées car vous manquez de formation (p.ex. dans un hôpital, dans un cabinet médical, chez un avocat,...)

Les domaines de travail le plus souvent choisis sont : les hôpitaux, les cabinets médicaux, les pharmacies, le vétérinaire, les associations (caritatives, politiques et autres), les jardins d'enfants, les écoles maternelles et primaires, la restauration, l'hôtellerie, la vente, les bureaux d'architecture, les photographes, les universités – la recherche, les théâtres et opéras, les médias (journaux et télévision), la mécanique – l'ingénierie.

12) Est-ce qu'il est difficile de trouver un stage.

- x **Oui**, si vous voulez passer votre stage dans une entreprise sérieuse, motivée et responsable envers ses jeunes stagiaires. Si vous voulez avoir votre stage idéal.
- x **Non**, si le lieu et les activités du stage n'ont pas d'importance pour vous.

13) Combien de temps faut-il prévoir pour trouver un stage ?

Cela dépend du domaine dans lequel vous voulez travailler et aussi de vos contacts personnels. Il faut prévoir **deux mois pour trouver le stage**. Et il faut compter environ **6 semaines pour avoir réglé la convention de stage**.

Le plus difficile c'est de trouver un stage en informatique où on parle français.

Les élèves ayant mal à trouver un stage ont plus de chance d'en obtenir un s'ils cherchent dans leur quartier et qu'ils se présentent personnellement de manière spontanée. Les entreprises peuvent directement répondre à la question essentielle : » Est-ce que vous êtes prêt à prendre un stagiaire ? ». Si vous n'êtes pas à l'aise de vous exprimer en allemand, parlez en anglais. Vous pouvez également y aller en compagnie d'une ami*e.

Seulement, quand l'entreprise a signé la convention de stage vous pouvez être sûr d'avoir un stage.

14) A combien d'entreprises faut-il s'adresser ?

Il faut prévoir de s'adresser à environ entreprises. Cela dépend du domaine de travail et de vos contacts. Il faut savoir que beaucoup d'entreprises ne répondent même pas s'ils ne prennent pas de stagiaire. Elles sont inondées par des mails. Peut-être votre courrier est transféré dans la boîte SPAM. **Le mail n'est pas toujours le moyen le plus efficace pour trouver un stage.**

Si une entreprise chez laquelle vous voulez absolument faire votre stage ne répond pas à votre mail dans un délai de 15 jours, vous les recontactez par téléphone ou vous passez les voir. **Seulement, quand l'entreprise a signé la convention de stage vous pouvez être sûr d'avoir un stage.**

15) Est-ce qu'il faut toujours envoyer une lettre de motivation et joindre un CV ?

OUI ! Même si vous obtenez votre stage à l'intermédiaire d'un ami ou de votre cousin. Celui qui vous accepte comme stagiaire veut voir si vous êtes prêt à faire des efforts, à vous engager, à remettre un travail dans un délai demandé.

A condition d'avoir fourni tous les documents comme il faut, l'entreprise va finalement vous accepter. **Seulement, quand l'entreprise a signé la convention de stage vous pouvez être sûr d'avoir un stage.**

16) Comment est-ce que je peux trouver un stage si je maîtrise seulement peu l'allemand ?

Berlin est la capitale de l'Allemagne et une ville internationale. Vous pouvez trouver un stage dans beaucoup de langues à condition que vous commenciez à temps de vous en occuper. Attention, il est important que l'encadrant sur place parle soit l'allemand, l'anglais ou le français afin d'assurer la communication entre le lycée et l'entreprise.

N'ayez pas peur de contacter des entreprises à première vue germanophone en anglais. N'hésitez pas à demander si on parle d'autres langues au sein de l'entreprise. Certaines années, des élèves maîtrisant très peu l'allemand sont partis dans des entreprises germanophones. Les deux côtés ont communiqué par la suite comme ils pouvaient (un peu en allemand, un peu en anglais, un peu en français et un peu avec les mains).

Sinon, il y a des librairies françaises, différentes ambassades et institutions culturelles, des entreprises et magasins francophones ...

17) Comment est-ce que le lycée peut nous soutenir ?

Sur le site, vous trouvez le livret du stage. Nous vous proposons un workshop préparatoire (écriture d'un CV, d'une lettre de motivation). Il y a les élèves de Première (et de Terminale) à qui vous pouvez demander des conseils/ idées de stage.

Evidemment, il y a aussi les professeurs, Mme Leick et Mme Makeschin que vous pouvez solliciter.

18) Est-ce qu'on peut être renvoyé de son stage ?

Oui.

19) Est-ce que des entreprises ont annulé un stage à la dernière minute malgré la convention de stage ?

Oui. Cela peut arriver même si c'est rare. Cela arrive en moyenne à 2 élèves par année.

20) Qu'est-ce qui se passe quand on n'a pas de stage ?

Cela n'arrivera pas ! Si c'est de votre faute parce que vous n'avez pas fait le nécessaire pour trouver un stage, on vous note absent. Cela signifie que vous avez dix jours non excusés de plus sur votre bulletin de fin d'année. Une mention sur votre bulletin signalera également que vous n'avez pas fait votre stage.

21) Quel professeur va nous rendre visite lors du stage ?

Un professeur qui enseigne en classe de Seconde (mais pas forcément dans votre classe) va vous rendre visite une fois pendant le stage pour s'assurer que tout se passe bien. Lors de la visite, l'enseignant discutera avec votre tuteur et avec vous. Parfois, l'entreprise prépare une visite guidée pour l'enseignant. Donc, une visite peut durer entre 20 et 90 minutes. Peu de temps avant le stage, il est fixé quel professeur encadre quel élève lors du stage.

22) Pourquoi est-ce que le nombre d'élève par entreprise est limité à deux ?

Par expérience, plus le nombre d'élève par entreprise augmente, plus les élèves se concentrent sur les camarades et non sur le travail. L'entreprise aura moins le temps de s'occuper de chacun et de vous proposer des activités variées.

23) Selon la fiche de renseignement les horaires du stagiaire ne doivent pas dépasser 6 heures par jours. Est-ce qu'il y a aussi un nombre minimum d'heures par jour?

OUI, de préférence au moins 3h par jour.

24) Est-ce qu'il est permis de travailler le samedi?

Oui, si les élèves ont une autre journée de repos pendant la semaine. Au total, chaque stagiaire doit travailler 5 jour par semaine.

25) Est-ce qu'il est possible de rester dans l'entreprise plus de 2 semaines?

NON, si c'est lors du temps scolaire.

Oui, vous pouvez retourner dans l'entreprise pour poursuivre les expériences, mais cela devrait se passer en dehors du temps scolaire (donc pendant les vacances). Dans ce cas, les élèves régleront eux-mêmes toutes les questions administratives (convention de stage, assurance,...).

26) Est-ce qu'il est possible de réaliser un stage en télé-travail (home office)?

Non, il est interdit de faire le stage entièrement ou partiellement en télé-travail. Pour information, quand les élèves ne sont pas en entreprise, ils sont sous la responsabilité des parents (p.ex. en cas de maladie). Ils ne sont ni assuré.e.s par l'entreprise ni par l'école.

27) Quel est le rôle des parents ?

Les parents doivent connaître les modalités du stage. Ils prennent connaissance des documents sur le site du lycée.

Ensuite, les parents doivent accompagner et soutenir les élèves pendant la recherche du stage. Cela ne veut pas dire que les parents cherchent eux - même le stage mais qu'ils discutent avec les jeunes sur le stage, les intérêts, les domaines possibles. Les parents suivent également la recherche, indiquent des personnes-contact. Finalement, les parents sont censés rester en contact avec les élèves concernant le stage et leur rappeler ce devoir scolaire.

Magali Leick et Virginie Makeschin

contact:

Mme Leick : mleick@fg-berlin.eu

Mme Makeschin : vmakeschin@fg-berlin.eu